



---

# COMITE DE DIRECTION

## PROCES-VERBAL

LE 18.09.2023

Lisieux

---

**Présents :** M. Pierre LERESTEUX

MM. BAILLARD, BELLISSENT, DESHEULLES, DUBOURG, FERET, GALLIOT, GIFFARD, GOURDEL, GRESSENT, GUERRIER, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, RAHO et VOISIN  
M. MOERMAN, représentant Marc ROUTIER, Président du District de l'Eure

**Excusés :**

Mmes EVAIN et LE MAISTRE

MM. BEUCAMP, CUCURULO, DESMONS, GUESDON, LE GALL, MICHEL, ROUTIER

**Assistent sans voix délibérative :** Mmes ABERGEL et DAYAUX

---

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents.

### 1 – CONDOLEANCES / REMERCIEMENTS

---

#### 1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Zygmund LYSIK, ancien entraîneur de l'USON MONDEVILLE
- Camille BOULAY, joueur de l'U.S. DE ST-GERMAIN LA CAMPAGNE
- Lorenzo DUVAL, joueur de l'US GUERINIERE
- Lucien BOUGON, ancien Président de l'A.C. BEUZEVILLE
- Claude SEUVREY, ancien Président de l'U.S. GRAVIGNY
- Serge VASTEL, Président du GROUPEMENT JEUNES DES EPIS FOOTBALL CLUB
- Mme HUREAU, femme de Jean-Pierre HUREAU, ancien Président du HAVRE ATHLETIC CLUB

#### 1.2 – Félicitations

Les membres félicitent les arbitres reçus à la FFF :

- Louison OLIVIER au titre de FÉDÉRAL 4 (S.C. THIBERVILLE)
- Raphaël LARSONNEUR (AGNEAUX F.C.) et Jules GRINGORE (O. PAVILLAIS) au titre de Jeune ARBITRE
- Jade MONGIAT, FFE2 (club formateur F.C. DU PAYS AIGLON) et Pauline MAZIER, FFE2 (U.S. D'AVRANCHES MONT ST MICHEL)
- Maxence LAURENT, FFU2 – Futsal (AVANT GARDE CAEN FOOTBALL)

Et ceux reçus en théorie, et donc candidats sur le terrain cette saison :

- Octave DHELLEMMES, F4 (AM.LAIQ. DEVILLE MAROMME)
- Enzo COSTENTIN, JAF (F.C. SERQUIGNY NASSANDRES)

## 2 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL

---

Le procès-verbal du 10 juillet 2023 est validé.

## 3 – INFOS FFF

---

Les membres sont informés des différentes actualités fédérales :

- **Rentrée du futsal du 2 au 8 octobre 2023** dans les districts
- **Rentrée du foot / Labels** le 20 septembre 2023 à Lisieux
- **Validation BEF pour 3 ans**
- **Lancement de la 2<sup>ème</sup> Coupe de France des arbitres**

## 4 – COURRIER RECU

---

L'AVENIR JOYEUX ST HILAIRE PETITVILLE sollicite une dérogation pour faire évoluer deux joueuses U15F en U18F, le club recensant une équipe U16F Régional.

Dans la mesure où une demande similaire a été accordée à un autre club en début de saison, les membres acceptent cette demande, sous réserve de l'acceptation d'un dossier de surclassement validé par la Commission Régionale Médicale pour les deux intéressées, et pour la saison sportive 2023/2024, conformément aux dispositions de l'article 73.2 a) des Règlements Généraux de la F.F.F.

## 5 – ARBITRAGE

---

### 5.1 – Organisation du service

Fredy FAUTREL souhaite la bienvenue à Maxence LAURENT, nouveau CTRA et lui cède la parole afin de se présenter et exposer ses missions qui seront les suivantes :

- Epauler Fredy dans la préparation des stages arbitres, suivi des arbitres fédéraux, des sections sportives à l'arbitrage ;
- Déploiement du dispositif VOR : outil à disposition des clubs pour permettre de détecter les dirigeants avec une fibre arbitrage, via un questionnaire ;
- Fidélisation des arbitres : travail à effectuer avec la commission régionale de fidélisation

### 5.2 – Politique régionale

Fredy FAUTREL rappelle les discussions précédentes avec les districts concernant le recrutement d'un conseiller départemental en arbitrage. Il évoque la mise en place d'une personne dédiée au District de l'Eure ce qui, selon lui, lui a permis d'augmenter leur nombre d'arbitres (+9%). Il regrette donc le choix des autres districts de ne pas concrétiser ce recrutement. Bertrand VOISIN indique que le District va procéder au recrutement d'un apprenti qui aura plusieurs missions dont celle du développement de l'arbitrage.

Pour la Manche et la Seine-Maritime, dans la mesure où ils ont reçu un avis défavorable de l'ANS pour leur dossier emploi, ils n'ont actuellement pas les moyens financiers pour ce recrutement.

Pour la Manche, Vincent DUBOURG indique dans la mesure où il a reçu un avis défavorable de l'ANS pour son dossier emploi, il n'a pas actuellement les moyens financiers pour ce recrutement et souligne que si ce dossier est prioritaire au niveau de la Fédération celle-ci doit prendre les mesures financières adaptées permettant aux organes déconcentrés de le mettre en œuvre.

Jean-Luc GIFFARD lui fait toutefois remarquer qu'un accroissement du nombre d'arbitres n'est pas sans conséquences sur les recettes.

Jean-Michel KOCISZEWSKI et Jean-Luc GIFFARD rappellent que l'arbitrage était une des priorités du mandat et qu'il est important que les efforts puissent être entrepris sur l'ensemble du territoire normand.

Fredy FAUTREL mentionne la vraie problématique concernant l'absence d'arbitres jeunes (moins de 60 licences validées à ce jour), pour plusieurs raisons : défections, incivilités, motorisation, accompagnement des clubs.

Au-delà de celles-ci, les désignateurs sont en difficulté pour combler quelques championnats et souhaitent que le Comité de Direction se positionne sur les priorités en matière de compétitions à couvrir.



Après discussion, les membres décident de prioriser l'ensemble des championnats de Régional 1 seniors et jeunes, puis régional 2 puis régional 3 (10 pour, 4 contre, 1 abstention).

Vincent DUBOURG propose également que la méthode de validation des dossiers médicaux soit identique à la saison précédente c'est-à-dire que si les arbitres ont la preuve d'un RDV médical, le dossier est validé. En l'absence du docteur, il n'est pas possible de se positionner sur ce sujet.

Les membres débattent également de la désignation automatique mais certains déplorent la défaillance totale des systèmes informatiques de la FFF qui rend très difficile l'utilisation de l'outil.

### 5.3 – Caisse de péréquation

Kerstie ABERGEL fait un point sur les différentes caisses de péréquation et notamment de quelques catégories où les clubs ont dû reverser une somme en fin de saison. Elle propose donc d'augmenter les mensualités sur ces catégories afin de les adapter aux évolutions de la saison passée afin de limiter ainsi les régularisations de fin de saison.

Les membres valident.

## 6 – INAUGURATION

---

Pierre LERESTEUX informe les membres des dates définitives prévues pour l'inauguration du siège et du pôle espoir se greffant à l'anniversaire des 100 ans de la Ligue. Ces manifestations auront lieu les 22, 23 et 24 novembre prochain. Il présente le programme prévisionnel imaginé avec la société événementielle en charge de cet événement. Il apportera plus de détails lors du prochain Comité de Direction.

Il rappelle que la Ligue accueillera également une rencontre de l'Equipe de France Espoirs au Stade Océane, le 20 ou 21 novembre 2023.

## 7 – RESSOURCES HUMAINES

---

Kerstie ABERGEL informe des évolutions des contentieux en cours ainsi que l'aménagement concernant l'organisation du service comptabilité.

Pierre LERESTEUX cède la parole à Philippe GUERRIER pour accueillir Pascal LAFLEURIEL, nouveau DTR, et lui cède la parole afin de se présenter.

Kerstie ABERGEL rappelle ensuite les différentes embauches effectuées durant l'été notamment un éducateur DAP en CDD, un CTRA en CDI ainsi que 5 apprentis dans le cadre de notre partenariat avec l'E2SE.

## 8 – SPORTIF

---

### 8.1 – Plan de développement du Futsal

Jean-Luc GIFFARD mentionne la mise en place d'une réunion commune entre la Ligue (Jean-Luc GIFFARD, Bertrand VOISIN et Clément LEREBOURS) et les 5 Districts, le 10 octobre prochain, afin de proposer un plan de développement aux clubs qui sont demandeurs.

Nasr-Eddine RAHO souhaiterait que soit intégré un membre de la commission du statut des éducateurs pour rappeler les obligations en matière de diplôme.

### 8.2 – Plan de développement du Futnet

Kerstie ABERGEL informe les membres de l'organisation d'une réunion le 21 septembre prochain avec les clubs concernés.

### 8.3 – Championnat U15 – Groupes

Jean-Pierre GALLIOT avise les membres d'une décision de la Commission Régionale d'Appel ayant un impact sur la constitution du championnat Régional 2 U15. Suite à cette décision, un des deux groupes se trouve en surnombre (11 au lieu de 10). Il serait donc souhaitable de revenir à 10 en fin de première phase. Les membres s'y montrent favorables à l'unanimité.



## 8.4 – Protocole COVID

Après discussion, les membres décident de ne pas mettre en place de protocole COVID pour le moment.

## 9 – DIVERS

---

### 9.1 – Mouvements dans les structures

Roger DESHEULLES fait état des mouvements ci-dessous mentionnés. Les membres valident à l'unanimité.

Commissions	Personne	Type	Poste
Compétitions	Jean-Pierre LOUISE	Démission	Membre
Statut des Educateurs	Yoann NERIS	Intégration	Membre
	Gilles MORIN	Démission	Membre
Appel	Sophie HAUSSETETE	Retrait	Membre
Arbitrage – section lois du jeu	Philippe DEBEAUPUIS	Intégration	Membre

### 9.2 – Archivage

Kerstie ABERGEL expose le projet mené par Jacques GUESDON concernant l'archivage. L'idée étant d'utiliser une plateforme permettant d'archiver toutes les photos avec une recherche personnalisée. Après discussion, les membres pensent que ce sujet n'est pas une priorité.

### 9.3 – Licence Futnet

Kerstie ABERGEL informe les membres d'une problématique concernant les licences Futnet. En effet, pour pratiquer le Futnet, le service des licences, selon les règlements, délivre une licence « Libre ». Néanmoins, les joueurs souhaitant pratiquer en Futnet et en Herbe n'ont pas la possibilité de détenir deux licences « Libre » dans deux clubs différents. Les instances fédérales ont été saisies de cette problématique.

### 9.4 – Féminisation

Jean-Michel KOCISZEWSKI remercie le District du Calvados pour le prêt de leur nouvelle salle de réunion pour la remise du Challenge de la Féminisation. Cet évènement aura lieu le même jour que la porte ouverte du District.

### 9.5 – Finale U13 Pitch

Philippe GUERRIER souhaite que les membres valident la candidature du CMS OISSEL pour l'organisation de la finale U13 Pitch en mai 2024. Après visite des installations, il informe les membres que les infrastructures remplissant les critères du cahier des charges, comme il en avait été décidé lors d'une précédente réunion, leur candidature est alors validée. Les membres sont favorables à l'unanimité.

### 9.6 – Visites de club accédant en R1

Roger DESHEULLES avise les membres de l'organisation de visite dans les clubs accédant au championnat Régional 1 avec deux thématiques : faire un rappel des règlements et obligations incombant à ces clubs + visite des installations pour d'éventuelles mises en conformité. L'ensemble des clubs a été visité dont plusieurs en présence de Denis ROUXELIN, membre de la Commission Régionale des Compétitions, qu'il remercie.

### 9.7 – Statut des Educateurs

Nasr-Eddine RAHO souhaiterait un autre mode de communication concernant la constitution des groupes U14 pour la saison prochaine afin que tous les critères soient respectés dont le diplôme nécessaire de l'éducateur. Il est prévu que les candidatures soient étudiées en amont par la Commission du Statut des Educateurs et ensuite transmises à la Commission Régionale des Compétitions.

### 9.8 – Commission Régionale des Terrains

Sébastien GOURDEL rebondit sur les interventions concernant les installations sportives en ce début de saison. Il souhaiterait que la commission informe les potentiels accédants dès la fin des championnats afin de leur laisser un délai convenable pour se mettre en conformité avec les règlements.



Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

